

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2023

Présent.e.x.s : Paulin Robert ; Nora Cupelin ; Antonio Latella ; Enora Stein  
Excusé.e.x.s : Gerd Rothenberg ; Nicolas Rault ; Leonhard Unterlechner ; Elsa Pais  
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

### **18h15 CUAE**

*Apéritif interassociatif de rentrée  
Jules et Leo*

La CUAE souhaite organiser un apéritif interassociatif à l'occasion de la rentrée universitaire qui aura lieu le 18 octobre à 18h au parc Baud-Bovy. L'idée de faire cet apéritif émane d'une Assemblée des Délégué.e.x.s de la CUAE, où plusieurs associations ont exprimé leur désir de tisser plus de lien entre elles. Cet apéritif permettra également aux membres des associations présentes de prendre conscience de réalités vécues par d'autres associations, ce qui est souvent inspirant pour leurs propres pratiques associatives.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 200.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 200.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h15 CUAE*****Formation sur le droit des étranger.ère.x.s****Jules et Leo*

La CUAE demande une subvention pour que ses secrétaire.x.s puissent suivre une formation sur le droit des étranger.ère.x.s. L'une des tâches des secrétaire.x.s de la CUAE est la tenue de permanences pour les étudiant.e.x.s de l'université de Genève. Lors de ces permanences, il n'est pas rare que les secrétaire.x.s soient amené.e.x.s à aider des étudiant.e.x.s dans des démarches de demande de permis de séjour, dans des recherches d'emploi pour des étudiant.e.x.s qui ont un accès limité à l'emploi à cause de leur permis ou encore dans des recherches de logement compliquées en raison de leur statut de séjour. Ces étudiant.e.x.s ont souvent besoin de conseil en matière de droit des étranger.ère.x.s et d'asile et la CUAE est souvent une des premières instances vers qui elleux se tournent. À ce titre, les secrétaire.x.s de la CUAE demandent à pouvoir suivre une formation qui leur permette d'obtenir des notions de base en matière de droit des étranger.ère.x.s et de procédure d'asile. Iels ont fait des recherches et l'observatoire du droit d'asile et des étranger.ère.x.s (ODAE) paraît être la meilleure option pour pouvoir suivre une telle formation. Il n'existe à leur connaissance pas de formation équivalente donnée à l'UNIGE. La formation aurait lieu sur deux jours et serait donnée aux 3 secrétaire.x.s. Par la suite, la CUAE compte mettre en place un système de transmission de ces savoirs aux prochain.e.x.s secrétaire.x.s pour pouvoir garantir une perpétuation de ces compétences au sein de la CUAE.

La demande comprend la participation aux frais de formation (CHF 1'620.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'620.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur demandée.**

**18h15 CUAE*****Impression du Regard Critique n°52****Jules et Leo*

La CUAE demande une subvention pour le financement de la cinquante-deuxième édition de son journal le *Regard Critique*. Ce journal à destination des étudiant.e.x.s de l'université de Genève. Un de ces objectifs est de faciliter l'accès à une bonne connaissance des rouages de l'université et des politiques universitaires. Les articles abordent différents sujets en lien avec les actualités qui touchent directement ou indirectement la vie universitaire. Il est distribué gratuitement dans les bâtiments universitaires à plusieurs centaines d'exemplaires. La CUAE souhaite imprimer un nombre d'exemplaires largement en-deçà de celui qu'iel distribuerons (100 exemplaires A5 et 10 exemplaires A4). Iels préfèrent que cette subvention reste dans un montant qu'iels estiment raisonnable et éviter que de « belles versions » finissent par trainer au fond d'un tiroir. La CUAE compte imprimer le reste des exemplaires sur l'imprimante de la salle des associations.

La demande comprend la participation aux frais d'impressions (CHF 696.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 696.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La Commission rend l'association attentive au fait qu'il lui est totalement possible de demander un nombre d'exemplaires plus élevé que celui demandé plutôt que de n'imprimer qu'un petit nombre de jolis exemplaires et d'en imprimer des moins qualitatifs par la suite.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h15 CUAE**

*Welcome Days 2023*

*Jules et Leo*

Une semaine avant la rentrée, la CUAE coordonne la journée des associations qui a lieu durant la semaine des Welcome Days. Cette journée permet aux nouveaux étudiant.e.x.s de l'université de Genève de rencontrer les différentes associations. L'évènement aura lieu le vendredi 15 septembre entre 11 h et 18h dans le parc Baud-Bovy. A l'heure actuelle, une cinquantaine d'associations se sont annoncées et il est probable que certaines s'ajoutent à la liste à la dernière minute. Chaque association aura un stand et le gèrera indépendamment. Afin d'éviter que chaque association fasse une demande de subvention individuelle, la CUAE a regroupé les besoins des associations en un dossier avec tous les budgets et justificatifs nécessaires.

**La demande de subvention s'élève à CHF 4'998.48.-.**

**Décision : La demande de subvention est revue à la baisse à hauteur de 4'931.-**

**La CGTF ne finançant pas de matériel pérenne, il n'est pas possible pour la Commission de financer la roue de la fortune que demande l'association SDSA.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h45 Uni Art**

*The Art Box*

*Ibrahim*

L'association Uni Art demande une subvention pour la création d'une exposition temporaire appelée la *Art Box* qui aura lieu une fois par mois pendant une semaine dans le hall d'Uni-Mail. Le projet revêt la forme d'une grande structure (ou « boîte ») d'environ 3m sur 3m sur 3m. De l'extérieur, cette boîte sera opaque et sobre, mais en y entrant il sera possible aux membres de la communauté universitaire de découvrir l'univers d'un.e.x ou de plusieurs.e.x.s artiste.x.s qui y exposeront leurs œuvres.

La demande comprend la participation aux frais de construction de la boîte (CHF 402.95.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 402.95.-.**

**Décision : La demande de subvention est revue à la baisse à hauteur de 278.-**

**La CGTF ne finançant pas de matériel pérenne, il n'est pas possible pour la Commission de financer la tente qui servira de structure pour la construction de la *Art Box*.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

<b>19h00 Divers</b>
---------------------

- **Choix d'un restaurant pour le repas de service de la CGTF**

Les restaurants proposés sont le Gruyérien, le Thé ou le Jardin de Pinchat. La Commission tranche pour le Jardin de Pinchat.

La séance se termine à 19h36.

**PV fait à Genève le 4 septembre 2023 par Paulin Robert et Enora Stein.**